

# CSE UNILEVER

Le 20 octobre 2021, a eu lieu le CSE extra à la demande des élus suite aux résultats du questionnaire santé distribué par les élus du CSE avant la période estivale.

Lors de cette journée les élus du CSE ont voté à l'unanimité la délibération d'une expertise pour risques graves.

Le projet « MUDA » présente un danger pour la santé des salariés. Notamment l'exposition aux risques de troubles musculosquelettiques (TMS). Cela fait maintenant plus d'un an que nous vivons avec cette nouvelle organisation et nous voyons déjà les conséquences sur notre état physique et mental.

Lors du CSE extra la direction est intervenue et pour elle, une telle expertise apparaît d'autant plus injustifiée au regard du caractère général et imprécis des résultats de ce questionnaire. En résumé, depuis des mois les membres élus du CSE alertent la direction sur la situation des salariés suite à cette nouvelle organisation, la baisse des effectifs, la réduction des coûts qui deviennent récurrentes mais pour la direction les élus sont en total décalage.

À la fin de son intervention la direction nous explique qu'elle se réserve le droit de contester la validité du recours à cette expertise devant le tribunal judiciaire compétent. Pour notre direction, il n'y a aucun risque grave identifié actuellement au sein de l'entreprise et que les conditions légales pour procéder à cette expertise ne sont pas remplies.

Le 29 octobre 2021, lors de notre réunion CSE mensuelle, le secrétaire du CSE a reçu une assignation pour le tribunal judiciaire. La convocation aura lieu au tribunal judiciaire de Compiègne le mardi 7 décembre 2021 à 14H00.

**Il est primordial que tous les salariés, qui sont en équipe du matin, de nuit, en week-end, en congés, en RTT ou disponible, se rendent devant le tribunal de Compiègne à 14H00 pour soutenir les élus du CSE. C'est notre santé qui est en jeu !**

Nous rappelons à tous les salariés, que notre but dans ce genre de procédure est avant tout d'alerter notre direction (et même plus haut) de la situation qui se dégrade fortement, et les derniers mois ont été encore plus prononcés. Pour nous, cette expertise est d'amener un regard neuf et qu'elle soit force de proposition afin de nous aider à améliorer le bien-être des salariés au travail. C'est maintenant qu'il faut se poser les bonnes questions et pas une fois que les salariés seront broyés par les cadences. Nous sommes tous impactés dans cette usine par les stratégies du groupe.

**Et sur les propos du directeur de site lors d'une  
réunion CSE**

**« Il y a encore beaucoup de projets à venir et il  
faudra faire des sacrifices » !**

**Comment devons-nous l'interpréter !**